



Présentation

La Fédération Française de Ball-Trap lance son application mobile disponible sous Android et IOS. Elle regroupe tous les outils nécessaires aux Clubs pour la gestion des séances d'initiation et la pratique occasionnelle du Ball-Trap sur les stands affiliés, conformément au décret n° 2020-486 du 28 avril 2020.

Cette application permettra à tous les licenciés d'accéder aux données de leur compte personnel mais également de recevoir des notifications de la part de la Fédération (ajout d'une information importante sur le site Internet, ouverture des inscriptions à une compétition, nouveau message dans *WebLice* pour les gestionnaires de Club ou Région, ...).

En fonction de vos droits d'accès, paramétrables depuis *Weblice* (mandat Président uniquement), vous pourrez également :

- gérer les autorisations de pratique journalière d'un club affilié (création d'une autorisation et consultation du registre obligatoire) que ce soit pour les séances d'initiation ou pour la pratique occasionnelle du Ball-Trap
- gérer les contrôle FINIADA (lancer un contrôle en interrogeant le fichier central et consultation du registre des contrôles)
- contrôler la validité d'une licence en temps réel (état de la licence, état FINIADA et vérification de la catégorie de classement d'un tireur)

L'application fonctionne en mode connecté ou déconnecté d'Internet afin que les Clubs n'ayant pas de connexion sur place puissent l'utiliser. Le temps d'utilisation en mode « Non connecté » est limité à quelques jours. Une connexion Internet régulière est donc nécessaire au bon fonctionnement du système.

Les mêmes outils sont disponibles à partir des modules de gestion *WebLice* pour les Clubs ayant un PC connecté à Internet.





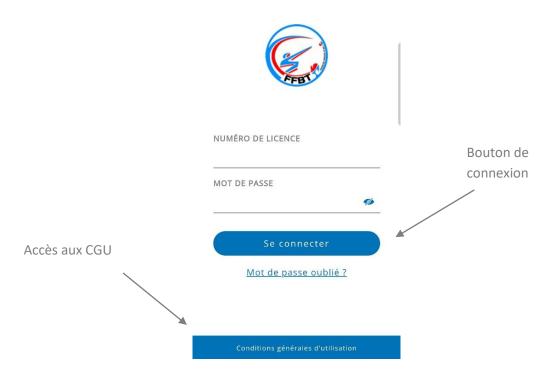
Présentation

1. Installation

L'application se trouve sur le « Play Store » pour les appareils mobiles sous Android et sur « l'Apple Store » pour ceux sous IOS. Il suffit de faire une recherche sur « FFBT », de cliquer sur le bouton « Installer ». En fonction de votre appareil mobile, vous retrouverez l'icône soit directement sur le fond d'écran, soit dans vos applications.

2. Identification

Lors du premier lancement, l'application démarre sur une page d'identification.



Vous devez saisir votre numéro de licence ainsi que votre mot de passe (identique à WebLice), puis valider en cliquant sur « Se connecter ». Attention, pour cette étape d'identification, l'application doit se connecter obligatoirement à Internet.

Dans le cas où vous n'auriez pas votre mot de passe, un lien « mot de passe oublié » vous permet de recevoir sur votre boîte mail un mot de passe temporaire.

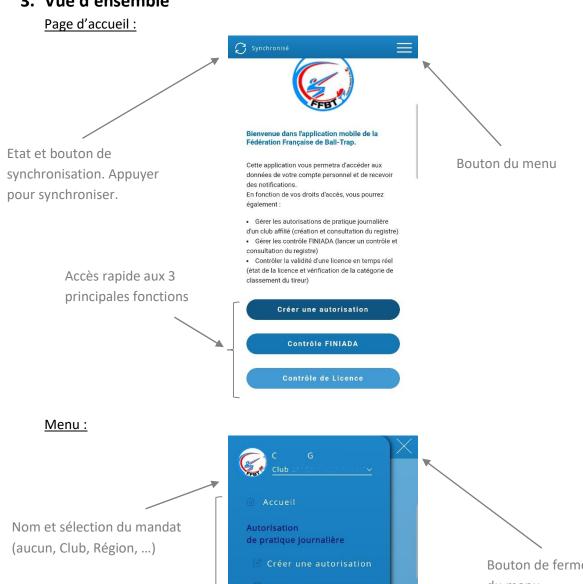
Tous les licenciés FFBT peuvent se connecter et ainsi profiter des différents outils et fonctionnalités de l'application en fonction de leurs droits d'accès. Un licencié sans droits particuliers sur une entité pourra ainsi accéder à ses données personnelles et recevoir des notifications envoyées par la Fédération (ajout d'une information importante sur le site Internet, ouverture des inscriptions à une compétition, ...)

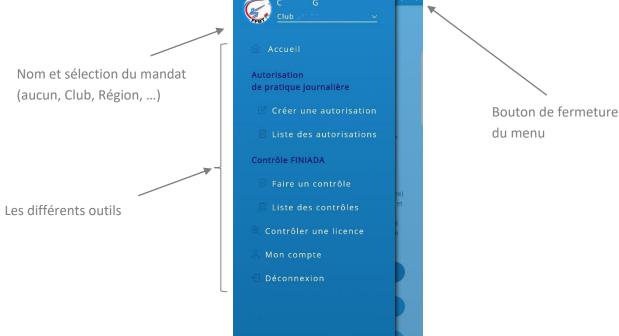




Présentation

3. Vue d'ensemble



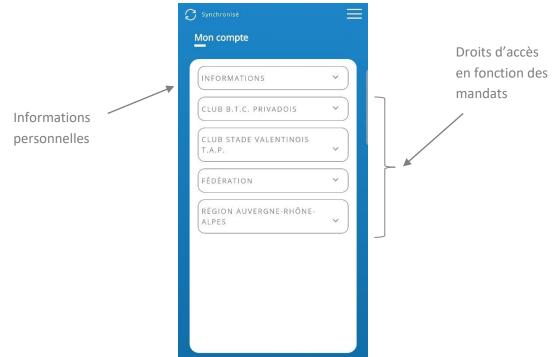






Présentation

Mon compte:



Autorisation de pratique journalière :

Voir le document spécifique « Création d'une autorisation de pratique journalière ».

<u>Contrôle FINIADA</u>:

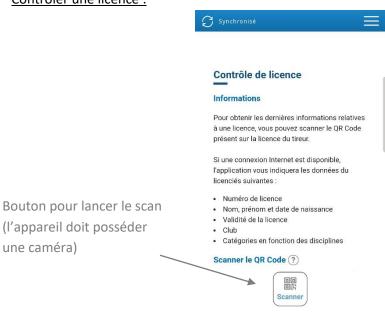
Voir le document spécifique « Contrôle FINIADA ».





Présentation

Contrôler une licence :



Après avoir scanné le QR Code présent sur la licence, la page suivante s'ouvre :





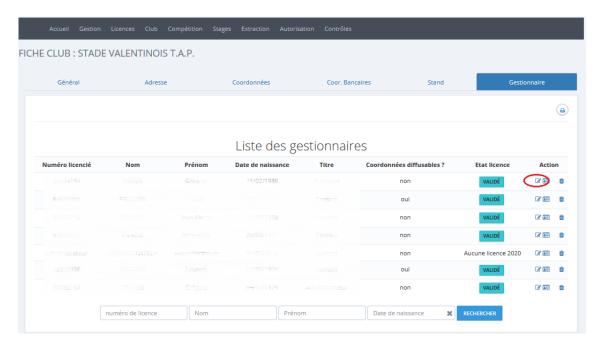


Présentation

4. Paramétrage des droits d'accès

A partir du module *WebLice*, les présidents d'entités (Clubs, Régions, ...), et uniquement les présidents, peuvent paramétrer les droits d'accès à chaque outil de l'application, et cela, individuellement pour chaque mandat de gestion.

Pour cela, une fois connecté à *WebLice*, il faut ouvrir la fiche de l'entité, cliquer sur l'onglet « Gestionnaires », puis en face du nom du gestionnaire, sur l'icône de modification des droits (dans le cercle rouge de l'exemple ci-dessous) :



La fenêtre de gestion des droits s'ouvre, il suffit de cocher ou décocher les pages ou fonctions pour lesquelles vous souhaitez donner l'accès ou non, puis de cliquer sur le bouton « Enregistrer » situé en bas de la page, afin de sauvegarder vos modifications. Sur la colonne de gauche vous trouverez les droits de *WebLice*, et sur celle de droite, les droits de l'application mobile :

